

Savez-vous que faire de toutes ces matières ?

Note : dans certains cas, plusieurs réponses sont possibles.

1. Comment doit-on gérer les sacs de plastique?
 - a) Les enfermer dans un sac de plastique noué, et les mettre au recyclage.
 - b) Les mettre à la poubelle, car on ne les accepte plus au centre de tri.
 - c) Les mettre au recyclage un par un.
 - d) Les réutiliser comme sac de poubelle ou autres.
2. Mon cartable et mon crayon marqueur ne sont plus utilisables! Que faire?
 - a) Les mettre tous les deux dans la poubelle, ils ne sont pas recyclables.
 - b) Les mettre tous les deux dans le bac de récupération, ils sont sûrement recyclables.
 - c) Mettre le cartable au recyclage et le crayon marqueur à la poubelle.
 - d) Mettre le crayon marqueur au recyclage et le cartable à la poubelle.
3. Qu'est ce qu'on ne doit **PAS** faire avec les feuilles mortes?
 - a) Les déchiqueter avec la tondeuse et les laisser sur place.
 - b) Les faire brûler.
 - c) Les ramasser et les placer dans le bac brun ou un sac de papier pour le compostage.
 - d) Les utiliser comme paillis autour des plantes.
4. Que faire avec les contenants de peinture vides?
 - a) Les envoyer dans le bac de recyclage, car c'est du métal.
 - b) Les laisser sécher et les rapporter dans un lieu de dépôt et de récupération
 - c) Les mettre dans la poubelle lorsqu'ils sont vides.
 - d) Les rapporter à la quincaillerie pour qu'ils soient remplis de nouveau.
5. Que doit-on faire avec les vieilles ampoules électriques (conventionnelles)?
 - a) Les conserver jusqu'à la prochaine collecte de résidus dangereux.
 - b) Les écraser et les mettre dans le bac à compost.
 - c) Les mettre au recyclage; elles sont faites de verre et de métal.
 - d) Les mettre dans la poubelle, car elles ne contiennent aucun élément dangereux.
6. Que doit-on faire avec les vieilles ampoules fluocompactes (en spirale)?
 - a) Les conserver jusqu'à la prochaine collecte de résidus dangereux, car elles contiennent du mercure.
 - b) Les mettre au recyclage, elles sont faites de verre et de métal.
 - c) Les mettre dans la poubelle, car elles ne contiennent aucun élément dangereux.
 - d) Les rapporter à un lieu de dépôt et de récupération.
7. Que doit-on faire d'un boyau d'arrosage percé?
 - a) L'envoyer à la poubelle, car il n'est pas recyclable.
 - b) Le couper en bout d'un pied (30 cm) et les mettre au recyclage.
 - c) Le mettre dans le bac de récupération, évidemment!
 - d) Le réparer.